

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00473 Numéro SIREN : 334 300 225 Nom ou dénomination : éolane COMBREE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/07/2018 sous le numéro de dépôt 10154

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

AVOCATS CONSEILS REUNIS
2 BOULEVARD BESSONNEAU
BP 60215
49102 ANGERS CEDEX02

V/REF : PLL/CPA/EOLOANE COMBREE
N/REF : 85 B 473 / 2018-B-10154

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 30/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

éolane COMBREE
Société par actions simplifiée
Zone d'Activité de l'Ombree
Boulevard Jean-Baptiste Colbert - Combrée
49520 OMBREE D'ANJOU

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-10154 le 30/07/2018

R.C.S. ANGERS 334 300 225 (85 B 473)

Fait à ANGERS le 30/07/2018,

LE GREFFIER



M. G. L.

EOLANE COMBREE
Société par actions simplifiée au capital de 2.741.088 Euros
Siège Social : ZA de l'Ombree — Boulevard Jean-Baptiste Colbert - 49520
COMBREE
R.C.S ANGERS 334 300 225

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ARRIVÉ au Greffe De Commerce

Le 31 JUL. 2018

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique,

décide d'amortir la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le montant s'élève à 1.313.942,99 euros par imputation sur le poste comptable "*réserves diverses*", dont le montant se trouve ainsi ramené de 6.585.341,73 euros à 5.271.398,74 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associée Unique prend acte que :

- les dividendes distribués au titre de l'exercice 2014 se sont élevés à 1.300.000€ et se trouvaient éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts ;
- les dividendes distribués au titre de l'exercice 2015 se sont élevés à 500.000 € et se trouvaient éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts ;
- la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice 2016.

ADOPTION

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décision de l'Associée Unique du 29 juin 2018.



EOLANE COMBREE

Société par Actions Simplifiée

ZA de l'Ombrée
Boulevard Jean-Baptiste Colbert
49520 Combrée

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

EXEMPLAIRE
POUR LE
GREFFE

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
4, Rue Fernand Forest
49000 Angers
Membre de la CRCC d'Angers

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
44800 Saint Herblain
Membre de la CRCC de Versailles

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
4, Rue Fernand Forest
49000 Angers
Membre de la CRCC d'Angers

Deloitte & Associés
1 Rue Benjamin Franklin
44800 Saint Herblain
Membre de la CRCC de Versailles

EOLANE COMBREE

Société par Actions Simplifiée
ZA de l'Ombrée
Boulevard Jean-Baptiste Colbert
49520 Combrée

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associée unique de la société EOLANE COMBREE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EOLANE COMBREE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthode suivants exposés dans l'annexe :

- la « Note sur les règles générales » de l'annexe qui expose les modalités et les incidences de la première application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers et aux opérations de couverture,
- la note « Stocks » des « Règles et méthodes comptables » qui expose le changement de méthode opéré pour passer de celle de l'achèvement à celle de l'avancement pour l'évaluation des produits et études en cours et son impact sur les capitaux propres à l'ouverture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Stocks » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les éléments probants justifiant de l'évaluation des stocks, contrôlé la pertinence des taux de provision pour dépréciation retenus, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthode exposé ci-dessus et avons vérifié que le paragraphe de l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

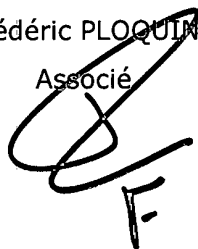
Angers et Saint Herblain, le 25 juin 2018

Les commissaires aux comptes

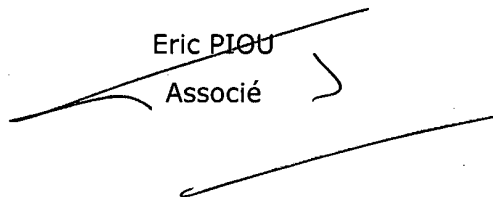
FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL

Deloitte & Associés

Frédéric PLOQUIN
Associé



Eric PLOU
Associé



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	565 948	96 135	469 813	2 201 201
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires	1 221 080	1 154 432	66 648	127 347
Fonds commercial (1)	129 582	119 215	10 366	15 550
Autres immobilisations incorporelles	10 406	4 121	6 285	3 670
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	417 935	235 930	182 005	193 233
Constructions	2 374 567	1 621 730	752 836	839 150
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 578 092	5 978 734	599 358	976 174
Autres immobilisations corporelles	1 829 016	1 451 840	377 176	478 483
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	686		686	686
Prêts				
Autres immobilisations financières	7 525 455		7 525 455	6 891 187
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	20 652 766	10 662 137	9 990 629	11 726 681
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	6 850 991	1 127 624	5 723 367	5 447 907
En-cours de production (biens et services)	3 103 501		3 103 501	4 082 673
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	118 024		118 024	137 524
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 620 172	25 587	5 594 586	4 176 300
Autres créances	4 016 135		4 016 135	4 055 074
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 634 724		1 634 724	2 735 963
Charges constatées d'avance (3)	384 844		384 844	418 528
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 728 391	1 153 211	20 575 181	21 053 969
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	5 677		5 677	54 948
TOTAL GENERAL	42 386 835	11 815 348	30 571 487	32 835 598
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			7 460 964	6 891 187
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 741 088	2 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 000	200 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	6 585 342	7 074 986
Report à nouveau	80 099	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 313 943	-489 644
Subventions d'investissement	42 678	323 848
Provisions réglementées	448 923	693 494
Total I	8 784 186	9 802 684
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		711 032
Total II		711 032
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	940 684	252 848
Provisions pour charges	1 704 025	1 493 641
Total III	2 644 709	1 746 490
DÉTTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 263 978	4 090 890
Emprunts et dettes diverses (3)	5 527 694	1 420 288
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	290 825	729 764
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 820 781	8 513 548
Dettes fiscales et sociales	3 620 761	2 881 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 037	96 022
Autres dettes	18 355	485 738
Produits constatés d'avance (1)	1 511 904	2 334 988
Total IV	19 127 335	20 552 898
Ecart de conversion passif (V)	15 257	22 495
TOTAL GENERAL (I à V)	30 571 487	32 835 598

(1) Dont à plus d'un an (a)	1 843 905	2 472 330
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 992 605	17 350 804
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		2 500 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	53 051 121	46 061 855
Production vendue (services)	617 120	33 878
Chiffre d'affaires net	53 668 242	46 095 733
Dont à l'exportation	11 235 069	11 967 964
Production stockée	-1 059 271	669 840
Production immobilisée	164 725	152 611
Subventions d'exploitation		6 780
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	919 014	1 163 670
Autres produits	357 344	26
Total I	54 050 053	48 088 659
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	30 543 933	28 263 970
Variations de stock	-797 236	-1 734 685
Autres achats et charges externes (a)	7 529 273	7 542 637
Impôts, taxes et versements assimilés	710 991	667 547
Salaires et traitements	9 723 693	9 033 752
Charges sociales	3 271 077	2 995 269
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	939 759	1 104 494
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 153 211	605 849
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	917 647	328 945
Autres charges	261 591	52 874
Total II	54 253 940	48 860 653
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-203 887	-771 994
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	150 847	159 132
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 356	2 247
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	166 784	137 300
Différences positives de change		130 789
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	322 988	429 468
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		54 948
Intérêts et charges assimilées (4)	367 489	286 517
Différences négatives de change		132 912
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	367 489	474 377
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-44 501	-44 909
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-248 388	-816 903

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	98 131	22 834
Sur opérations en capital	281 171	27 694
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	480 755	776 137
Total produits exceptionnels (VII)	860 057	826 664
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	592 393	147 172
Sur opérations en capital	1 956 180	40 669
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	209 571	585 509
Total charges exceptionnelles (VIII)	2 758 143	773 349
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 898 086	53 315
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-832 531	-273 944
Total des produits (I+III+V+VII)	55 233 098	49 344 792
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	56 547 041	49 834 436
BENEFICE OU PERTE	-1 313 943	-489 644
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	909	4 737
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	150 847	159 131
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	38 466	

Annexe

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

En date du 28 juillet 2017, l'associé unique a procédé à l'augmentation du capital social par apport en numéraire d'un montant de 741 088 €, par voie d'émission de 46 318 actions ordinaires de la société de 16 euros de valeur nominale.

Suite à l'abandon du projet Smartsensing, les immobilisations affectées à ce projet ont fait l'objet d'une mise au rebut pour une valeur nette comptable de 1 830 451 euros.

Suivant un acte sous seing privé en date du 28 Juillet 2017, la société a conclu une convention de Fiducie sureté-gestion, avec notamment, la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" (Constituant) et la société "SOLUTIONS FIDUCIE" (Fiduciaire), en garantie de remboursement de diverses sommes mises à disposition de la société "FINANCIERE DE L'OMBREE".

Aux termes de cet acte, les créances détenues par la société "FINANCIERE DE L'OMBREE" ont été transférées à la société "SOLUTIONS FIDUCIE".

A la clôture de l'exercice, le solde des dettes vis-à-vis de la société "SOLUTIONS FIDUCIE" s'élève à la somme de 4 500 000 euros.

L'Associée Unique de la société EOLANE COMBREE est désormais la société SOLUTIONS FIDUCIE.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS EOLANE COMBREE**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 30 571 487 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 313 943 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 04 Novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 05 Juin 2014 relatif au Plan Comptable Général (PCG).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Note sur les règles générales

1) En respect des dispositions du règlement ANC N° 2015-05, applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2017, les gains et pertes de change sur les créances et dettes commerciales sont désormais comptabilisés dans le résultat d'exploitation, et non plus dans le résultat financier.

A compter de cet exercice, les gains de change sur créances et dettes commerciales sont comptabilisés dans le poste "Autres produits" et les pertes de change sur créances et dettes commerciales sont comptabilisées dans le poste "Autres charges".

Les montants ne sont pas significatifs pour la société.

2) La société a procédé à un changement de méthode comptable concernant la valorisation des stocks des projets de R&D : ce changement est exposé dans le paragraphe "Stocks" de l'annexe.

 Règles et méthodes comptables**Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise.

Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements

Les durées d'amortissement retenues sur les acquisitions de l'exercice sont les suivantes :

- * Logiciels : 3 à 5 ans
- * Matériels industriels et commerciaux : 3 à 6 ans
- * Agencements : 5 à 10 ans
- * Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 6 à 10 ans
- * Matériels de transport : 4 à 6 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations acquises avant le 1er janvier 2015, dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût de revient d'achat moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits et les études en cours sont chiffrés au prix d'achat moyen pondéré pour les matières premières et au prix de vente minoré d'un coefficient de 0.35 pour obtenir un prix de revient pour la main d'oeuvre.

L'utilisation de la méthode de l'achèvement à compter de l'exercice 2017 a conduit à la comptabilisation d'une provision pour perte à terminaison.

Une dépréciation est effectuée sur les produit et les matières premières dont le prix de revient calculé est supérieur au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation.

Une provision est déterminée de manière statistique sur les surstocks (stocks disponibles supérieurs aux besoins connus à la date d'inventaire) et les stocks morts (stocks sans mouvement depuis plus de 12 mois).

Les taux de provision sont fondés sur la connaissance des taux de consommations internes passés.

Auparavant, la société EOLANE COMBREE utilisait la méthode à l'achèvement pour l'évaluation des études en-cours.

A compter de l'exercice 2017, la méthode utilisée est celle de l'avancement.

Ce changement de méthode a eu un impact de 80 098 euros à l'ouverture de l'exercice, comptabilisé en report à nouveau.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Règles et méthodes comptables**Opérations en devises**

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 228 724	167 675	1 830 451	565 948
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 347 437	13 631		1 361 067
Immobilisations incorporelles	3 576 161	181 306	1 830 451	1 927 016
- Terrains	417 935			417 935
- Constructions sur sol propre	779 558			779 558
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 571 605	23 404		1 595 008
- Installations techn., matériel et outillage industriels	6 472 491	109 831	4 230	6 578 092
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	491 166	16 157		507 323
- Matériel de transport	22 189			22 189
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 323 502	69 192	93 190	1 299 503
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	125 728		125 728	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 204 175	218 583	223 148	11 199 610
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	686			686
- Prêts et autres immobilisations financières	6 891 187	634 268		7 525 455
Immobilisations financières	6 891 873	634 268		7 526 141
ACTIF IMMOBILISE	21 672 208	1 034 157	2 053 600	20 652 766

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	181 306	218 583	634 268	1 034 157
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	181 306	218 583	634 268	1 034 157
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	1 830 451	223 148		2 053 600
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	1 830 451	223 148		2 053 600

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif, soit un montant de 565 948.43 € au 31 décembre 2017.

Un amortissement économique sur 5 ans est comptabilisé à compter de la date de mise en service ou au début de l'utilisation prévue.

Les frais de développement activés au cours de l'exercice font l'objet d'un enregistrement en production immobilisée pour un montant de 164 725.47 €.

	Montant Brut	Durée
Frais développement	565 948	
Frais de recherche	565 948	

Notes sur le bilan

Fonds commercial

31/12/2017

Éléments achetés	129 581
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	

Total	129 582
--------------	----------------

Le fonds commercial a été acquis le 1er janvier 1995.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	27 523	68 613		96 135
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200 870	76 898		1 277 768
Immobilisations incorporelles	1 228 393	145 511		1 373 904
- Terrains	224 702	11 228		235 930
- Constructions sur sol propre	353 993	28 461		382 455
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	1 158 019	81 256		1 239 275
- Installation techn., matériel et outillage industriels	5 496 316	486 647	4 230	5 978 734
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	236 854	77 410		314 264
- Matériel de transport	17 597	4 397		21 994
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 103 924	104 848	93 190	1 115 581
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 591 406	794 248	97 420	9 288 234
ACTIF IMMOBILISE	9 819 799	939 759	97 420	10 662 137

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 17 546 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 525 455	7 460 964,	64 491
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 620 172	5 620 172	
Autres	4 016 135	4 016 135	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	384 844	384 844	
Total	17 546 606	17 482 115	64 491

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus / créances	64 491
Clients fact. à établir	1 971 046
Fourn.avoirs à recevoir	2 844
Etat produit à recevoir	90 010
Total	2 128 391

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 2 741 088 euros décomposé en 171 318 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	125 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice	46 318	16,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	171 318	16,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-489 644
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-489 644
Affectations aux réserves	-489 643
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	-489 643

La différence entre le total des origines et le total des affectations de 80 099 € correspond à la correction comptable du changement de méthode de valorisation des études en-cours.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	2 000 000		741 088		2 741 088
Réserve légale	200 000				200 000
Réserves générales	7 074 986	-489 643			6 585 342
Report à Nouveau			80 099		80 099
Résultat de l'exercice	-489 644	489 644	-1 313 943		-1 313 943
Subvention d'investissement	323 848			281 171	42 678
Provisions réglementées	693 494		26 485	271 056	448 923
Total Capitaux Propres	9 802 684		-466 271	552 227	8 784 186

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	693 494	26 485	271 056	448 923
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	693 494	26 485	271 056	448 923

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles	26 485	271 056

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	197 900	854 519	74 555	42 858	935 006
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	54 948	5 677	54 948		5 677
Pensions et obligations similaires	1 360 337	160 935			1 521 273
Pour impôts	133 304	79 600	30 152		182 752
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 746 490	1 100 731	159 655	42 858	2 644 709

Répartition des dotations et des
reprises de l'exercice :

Exploitation	917 647	75 685	42 858	
Financières				
Exceptionnelles	183 085	83 971		

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 836 510 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 263 978	585	1 263 393	
Emprunts et dettes financières divers	5 527 694	4 947 182	580 512	
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	6 820 781	6 820 781		
Dettes fiscales et sociales	3 620 761	3 620 761		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	73 037	73 037		
Autres dettes	18 355	18 355		
Produits constatés d'avance	1 511 904	1 511 904		
Total	18 836 510	16 992 605	1 843 905	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 263 393
Emprunts remboursés sur l'exercice	1 590 306
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	1 546 836
Int.courus s/ participat.	35 218
Intérêts courus s/part.	38 466
Provision congés payés	760 896
Personnel autres charges	141 086
Ch.soc./prov.cp,rtt,préca,primes	360 743
Ch.sociales sur primes	14 850
Etat charges à payer	242 120
Clients avoirs à établir	17 187
Total	3 157 402

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	384 844		
Total	384 844		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constat.d avance	1 511 904		
Total	1 511 904		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	42 213 994	10 820 432	53 034 427
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	16 694		16 694
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	202 483	414 637	617 120
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	42 433 172	11 235 069	53 668 242

Charges et produits d'exploitation et financiers**Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaires aux comptes Titulaires**

Honoraire de certification des comptes : 17 200 euros

Honoraire des autres services : 2 450 euros

Résultat financier

	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers de participation	150 847	159 132
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 356	2 247
Reprises sur provisions et transferts de charge	166 784	137 300
Différences positives de change		130 789
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	322 988	429 468
Dotations financières aux amortissements et provisions		54 948
Intérêts et charges assimilées	367 489	286 517
Différences négatives de change		132 912
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	367 489	474 377
Résultat financier	-44 501	-44 909

 Notes sur le compte de résultat**Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Transferts de charges de personnel	185 427	
Transferts de charges d'exploitation	9 195	
Transferts de charges d'intérêts sur crédit bancaire		166 783
TOTAL	194 622	166 783

Parties liées

Aucune information complémentaire à ajouter par le fait qu'il n'existe que des transactions hors champ à savoir entre filiales détenues à 100 % ou entre sociétés détenues en totalité par la société mère.

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	98 131	22 834
Produits exceptionnels sur opérations en capital	281 171	27 694
Reprises sur provisions et transferts de charge	480 755	776 137
Total des produits exceptionnels	860 057	826 664
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	592 393	147 172
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 956 180	40 669
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	209 571	585 509
Total des charges exceptionnelles	2 758 143	773 349
Résultat exceptionnel	-1 898 086	53 315

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	20 475	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	23 083	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	548 835	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 956 180	
Amortissements dérogatoires	26 485	
Provisions pour risques et charges	183 085	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		98 131
Subventions d'investissement virées au résultat		281 171
Amortissements dérogatoires		271 056
Autres provisions réglementées sur immobilisations		125 728
Provisions pour risques et charges		83 971
TOTAL	2 758 143	860 057

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	-1 313 943
+ Impôts sur les bénéfices	-832 531
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	-2 146 474
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-244 571
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	-2 391 045

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	-810 530	-786 155	-24 375
+ Résultat exceptionnel	-1 898 086	-608 518	-1 289 568
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-2 708 616	-1 394 673	-1 313 943

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

La ventilation de l'impôt a été réalisée à partir des résultats comptables courants et exceptionnels, ventilés par taux d'imposition et compte tenu de l'incidence des réintégrations et déductions fiscales se rapportant à ces résultats.

Les crédits d'impôts sont affectés au résultat courant.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 487 463 euros.

Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	448 923
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
Ecart de conversion actif	5 677
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	454 600
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	602 142
Liés à d'autres éléments	
Ecart de conversion passif	15 257
Provision indemnité fin de carrière	1 299 591
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	1 916 990
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	487 463

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1999, la société SAS EOLANE COMBREE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FINANCIERE DE L'OMBREE sis Château de la Fresnay 49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE.

INFORMATIONS RELATIVES AU REGIME DE GROUPE (art 223-A à 223-U du C.G.I.)

I : Durée de l'application de l'option

L'option a été formulée avec effet au 01/01/1999 pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction

II : Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble

Méthode de réallocation des déficits

La société mère crédite immédiatement la filiale déficitaire de l'économie qu'elle réalise en utilisant tout ou partie de son déficit, la filiale déterminant au cours des exercices ultérieurs sa charge d'impôt sans tenir compte des déficits déjà utilisés par la société mère.

III : Informations relatives à l'impôt comptabilisé

Impôt comptabilisé : - 832 531 Euros

Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire : - 1 394 673 Euros

Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale : - 125 056 Euros

Il existe une différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement auquel l'entreprise est solidaire, correspondant au CICE pour un montant de 562 142 Euros.

Il existe une différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale, correspondant au produit d'impôt d'intégration fiscale pour un montant de 707 475 Euros.

IV : Détail du poste "impôt sur les bénéfices"

Intégration fiscale "produits" : - 707 475 Euros

Crédit impôt apprentissage : - 533 Euros

Crédit impôt mécénat : - 870 Euros

Crédit impôt recherche : -123 653 Euros

Total : - 832 531 Euros

V : Identité de la société tête de groupe

Société : **SAS FINANCIERE DE L'OMBREE**

Siège social : Château de la Fresnay - 49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE

VI : Comptes consolidés

La société SAS FINANCIERE DE L'OMBREE sise Le Château de la Fresnay - 49123 INGRANDES-LE FRESNE SUR LOIRE établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société EOLANE COMBREE sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 342 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	64	
Agents de maîtrise et techniciens	60	
Employés	45	
Ouvriers	173	
Total	342	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Mobilisation affacturage	5 353 603
Autres engagements donnés	5 353 603
Total	5 353 603
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.
Les engagements correspondants ont été constatés au bilan sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant la méthode des unités de crédits projetés, parfois appelée méthode de répartition des prestations au prorata des années de services. Les engagements sont évalués en prenant compte des hypothèses démographiques et économiques tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1.86 % (moyenne des taux IBOXX des 5 dernières années)
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ volontaire à la retraite : 65-67 ans
- Espérance de vie : Table de génération INSEE 2015
- Taux de rotation individualisé selon l'âge évoluant de 8,93 à 16 ans à 0,1 à 64 ans

Le montant des engagements pris en matière de retraite s'élève à 1 455 480 euros.

L'âge réel de départ en retraite constaté est situé dans une tranche de 60 à 62 ans au regard des conditions économiques actuelles. Afin d'exposer une sensibilité des hypothèses actuarielles retenues, des simulations complémentaires ont été réalisées et donnent les montants d'engagements suivants :

Sensibilité au taux d'actualisation

Toutes autres hypothèses égales par ailleurs, en modifiant le taux d'actualisation afin de retenir le taux IBOXX au 31 décembre 2017 de 1,30 %, le montant des engagements de retraite s'élèverait à 1 620 711 euros.

 Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 562 142 €.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 500 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunération correspondant. Ce traitement conduit à prendre en compte pour le calcul du produit à recevoir les versements ainsi que les passifs comptabilisés au titre des rémunérations exigibles. Il s'élève en l'espèce à 93 518 euros.

Il est comptabilisé à l'actif sous la rubrique "autres créances" et minore les charges sociales dans les comptes d'exploitation.

Ce produit est fiscalement non imposable.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement et de reconstitution de son fonds de roulement.